



L'Actualité à l'ANPEA

Edito

Dans ce numéro ...

<i>Vie de l'association</i>	2
<i>Manifestations et colloques</i>	4
<i>Formations</i>	4
<i>Lecture</i>	5
<i>Informations pratiques</i>	5
<i>Loisirs, spectacles, culture</i>	7
<i>Annonces</i>	9
<i>Internet</i>	9
<i>Législation</i>	10

Notre assemblée générale nous a réunis le 14 juin dernier. La présentation de la mise à jour du projet associatif de l'ANPEA en a été un moment important. Il sera bientôt disponible au siège social de l'ANPEA. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez en recevoir un ou plusieurs exemplaires.

Nous tenions à remercier tous ceux qui ont bien voulu y répondre et ainsi contribuer à ce travail.

Nos petits et plus grands sont revenus de leurs séjours de vacances organisés par le service vacances de l'ANPEA. Ce fut, selon leurs dires et ceux de leurs familles, une réussite. Vous retrouverez leurs témoignages dans votre prochaine revue *Comme les autres*.

Nous souhaitons mettre en place des groupes de paroles sur des sujets qui peuvent vous préoccuper. Par conséquent, si vous souhaitez proposer un thème et/ou participer à l'un de ces groupes de paroles, merci de contacter le siège social de l'ANPEA.

A partir du 1^{er} octobre, le Pôle ressources ouvre son service. Pour répondre aux diverses et parfois complexes questions des parents, une équipe pluridisciplinaire comprenant un psychologue, une assistante sociale, un avocat, une documentaliste et des professionnels de l'Education Nationale seront à votre disposition pour vous conseiller, aider et orienter dans vos démarches et répondre à vos questions.

Plus que jamais, l'ANPEA a besoin de vous et de votre implication pour mener à bien ses projets et actions. C'est pourquoi, dans votre *Actualité à l'ANPEA*, vous trouverez un appel à candidatures pour les commissions associatives. Le rôle de chaque commission y est expliqué. Si vous souhaitez, vous aussi, vous y impliquer, n'hésitez pas à nous envoyer votre candidature ou contacter le siège social pour toute information.

Un prochain dossier de votre revue *Comme les autres* sera consacré à la fratrie. Alors, à vos plumes. Nous attendons vos témoignages.

Xavier Pruvost
Attaché de direction

ANPEA

Association Nationale des Parents d'Enfants Aveugles ou gravement déficients visuels
avec ou sans handicaps associés

12 bis rue de Picpus 75012 Paris – Tél. : 01 43 42 40 40/Fax : 01 43 42 40 66

anpea@wanadoo.fr / www.anpea.asso.fr

Reconnue d'utilité publique



Vie de l'association

Comme les autres

Le dossier fratrie, initialement prévu au dernier trimestre 2008 paraîtra début 2009. Il est encore temps pour vous d'apporter vos témoignages ! Pour cela, envoyez vos textes à Emmanuelle Bouillon :
12 bis rue de Picpus
75012 Paris
communication-
anpea@wanadoo.fr

Commissions associatives

L'ANPEA renouvelle son appel à candidature pour les commissions associatives (voir page suivante). Si vous souhaitez y participer, contactez au plus vite Xavier Pruvost au siège social de l'association.

Pôle ressources

S'adresser à des parents de tout-petits, d'adolescents ou d'adultes aveugles ou malvoyants, parfois avec des handicaps associés implique de recevoir des demandes très diverses. Malgré le vote de la loi de Février 2005 et les améliorations (trop lentes) notées dans certains domaines, les familles d'enfants déficients visuels sont malheureusement encore trop souvent confrontées à des situations difficiles. L'annonce du handicap visuel de son enfant est une épreuve et une période

qui suscite de nombreux questionnements. Les grands changements comme l'entrée à l'école ou dans un établissement spécialisé ou les premiers pas dans la vie active sont sources de démarches administratives souvent complexes pour des non-spécialistes et créent parfois de difficultés. « Nul n'est censé ignorer la loi » certes, mais connaître ses droits et les faire appliquer n'est pas toujours simple. A ces multiples interrogations de la vie quotidienne avec son enfant aveugle, l'ANPEA apporte déjà des réponses : le siège social reçoit en effet près de 800 demandes annuelles. Mais l'association souhaite améliorer le service rendu à ses adhérents.

Afin de mieux répondre aux attentes de ses adhérents et pleinement satisfaire aux valeurs de l'ANPEA qui sont inscrites dans ses statuts et rappelées dans son projet associatif, l'association crée un nouveau service, le pôle ressources.

A partir du 1^{er} octobre 2008, une équipe pluridisciplinaire est à la disposition des familles* pour les aider, les orienter et leur offrir tout le soutien dont elles ont besoin : un psychologue, une assistante sociale, un avocat, une documentaliste et des professionnels de l'Education Na-

tionale mutualisent leurs compétences pour conseiller les familles.

Ce dispositif appuie et complète le travail réalisé par les bénévoles et le réseau des délégués de l'ANPEA sur tout le territoire ainsi que l'expertise de son centre national de ressources la Pépinière pour le handicap visuel avec handicap(s) associé(s).

Concrètement, comment faire appel au pôle ressources ? Tout simplement en appelant la coordinatrice du pôle ressources au siège social de l'ANPEA au 01 43 42 41 48, le lundi de 14h à 17h ou le mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h ou bien en envoyant un courriel à documentation-anpea@wanadoo.fr.

Ce service est gratuit (réservé aux adhérents à jour de cotisation). En fonction de leur demande, les parents seront orientés vers les professionnels ressources.

Le coût annuel de cette action est de 88 500 euros pour l'association. L'ANPEA en finance une partie sur ses fonds propres, l'autre partie sera éventuellement subventionnée par le Conseil régional d'Ile-de-France et l'UNAF (union nationale des associations familiales).

Concours "Je dessine la carte de vœux de l'ANPEA"

Du 1er au 24 octobre 2008 l'ANPEA organise un concours de dessins sur le thème "Je dessine la carte de vœux de l'ANPEA"

Pour participer, dessinez en vous inspirant du thème des fêtes de fin d'année sur une feuille blanche au format A4 (21x29,7 cm).

Tous les types de dessins sont acceptés : Crayons, couleurs, peinture, collages,...tout est permis

Le ou la gagnant(e) sélectionné(e) par la commission communication de l'ANPEA recevra 1 lot de trois ouvrages adaptés à partir de 5 ans :

***Le monstre mangeur de prénoms* – Editions Benjamins Media**

***Le silence fait une fugue* – Editions Benjamins Média**

***Siam Eléphant d'Asie* – Edition Rue du Monde – Adaptation ANPEA**

Renvoyez-nous votre dessin, sans oublier d'indiquer votre prénom, votre âge et vos coordonnées à :
ANPEA – Concours carte de vœux
12 bis rue de Picpus 75012 PARIS

Bonnes créations !

Appel à candidatures pour les commissions associatives de l'ANPEA

Le conseil d'administration peut donner mission à des commissions composées d'administrateurs, de délégués, de parents et de toute personne concernée souhaitant s'y impliquer. Ces commissions sont des groupes de travail ayant chacun un rôle spécifique.

Les commissions qui fonctionnent actuellement sont :

- Multihandicap,
- Rédaction,
- Communication dont suivi du projet associatif,
- Intégration.

Les commissions se réunissent au minimum deux fois par an selon les besoins.

La commission multihandicap :

Elle a pour but de participer à l'étude des projets de création d'établissements au niveau national en lien avec la Direction Générale : étude de besoins, de faisabilité, etc.

Elle peut être amenée à organiser avec le soutien du siège social des rencontres entre parents.

Le comité de rédaction de la revue *Comme Les Autres* :

Depuis 1964, la revue trimestrielle *Comme les Autres* est le résultat du travail d'une équipe de parents, avec les parents et pour les parents. Elle aborde tous les thèmes concernant l'enfant, même devenu grand, sous forme de dossiers, témoignages et articles de fond, afin d'apporter aux parents, aux familles et aux professionnels du monde du handicap, des réponses précises et pratiques dans de nombreux domaines de la vie de tous les jours.

Le rôle du comité de rédaction avec le soutien des salariés du siège est :
de définir une programmation des dossiers pour l'année,
d'élaborer le sommaire et le chemin de fer (c'est-à-dire le squelette des rubriques de la revue),
de réfléchir aux personnes à contacter pour la rédaction d'articles,
de relire la maquette de la revue pour apporter des remarques avant l'envoi aux abonnés.

La commission communication dont suivi du projet associatif :

Elle a pour rôle d'élaborer une politique de communication et de veiller à sa mise en œuvre.

Elle crée ou étudie tout document de communication relatif à l'association tels que les affiches pour les salons, dépliants, guides,...

Elle a élaboré le projet associatif en juin 2004 et a travaillé en 2008 à sa mise à jour.

La commission intégration :

Elle a pour mission de promouvoir l'intégration familiale, scolaire et socio-professionnelle de l'enfant, du tout petit à l'enfant devenu adulte.

En bref...

Plan handicap visuel 2008-2011

Le Plan **Handicap Visuel** pour une intégration pleine et entière à la vie de la Cité de 18 millions d'euros en 4 ans a été dévoilé le 3 juin dernier par le Ministère du Travail, des relations sociales, de la Famille et de la Solidarité. Il est bâti autour de 3 mots clés : dignité, autonomie et intégration sociale.

Cinq mesures-phares le composent :

- Développer l'édition adaptée avec une urgence : les manuels scolaires ;
- Améliorer l'accès à l'emploi (l'adaptation des postes de travail et au suivi personnalisé de la personne handicapée visuelle.) ;
- Vivre de façon totalement autonome en mettant l'accent sur leur sécurité pour accéder aux espaces publics et le développement des métiers de l'accompagnement comme celui d'instructeur en locomotion ;
- Il concerne la vie quotidienne des personnes handicapées visuelles par la vocalisation : l'accès aux appareils de la vie courante (électroménager, ordinateurs, téléphones) ;
- Rendre les médias accessibles grâce à l'audiodescription des programmes télévisuels.

Ce **plan** est issu des propositions du rapport de Gilbert Montagné remis au Ministre du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité et à la Secrétaire d'Etat à la solidarité le 8 janvier 2008.



Calendrier des manifestations et des colloques

Bicentenaire de la naissance de Louis Braille

A l'occasion du bicentenaire de la naissance de Louis Braille et dans le cadre du colloque international « Braille 1809-2009 : l'écriture à 6 points et son avenir », l'association Valentin Haüy lance un site internet dédié à l'événement : www.avh.asso.fr/bicentenaire/ Retrouvez-y le pré-programme du colloque, les modalités d'inscription, un concours sur le braille, les partenaires de l'événement, les contacts utiles.

Formation Montessori

L'institut supérieur Maria Montessori organise un cycle de formation de deux week-ends sur la pédagogie Montessori et les enfants malvoyants ou aveugles animé par Christelle Agboklu, éducatrice Montessori, spécialiste du handicap visuel. Ce cycle est ouvert aux professionnels et aux parents :

- les 14 et 15 février 2009
- les 18 et 19 avril 2009

Informations complémentaires

et programme :

www.montessori-france.asso.fr/ismm_formation_continue.htm

Tél. : 01 43 58 89 79.

Musique

L'association MESH (musique et situations de handicap) organise un colloque sur le thème "pratiques musicales et handicaps : quels partenariats pour réussir ?" le lundi 13 octobre 2008 à l'Université de Cergy-Pontoise (Val d'Oise). Informations complètes : www.mesh.asso.fr. Tél. : 01 39 64 65 22.

Journées pédagogiques du GPEAA

Le groupement des professeurs et éducateurs pour aveugles et amblyopes (GPEAA) organise ses 44èmes journées pédagogiques à Lyon les 16, 17 et 18 octobre 2008 sur le thème : "Troubles neuro-visuels : état des connaissances. Quelles incidences dans nos pratiques ?". Informations complémentaires

et inscriptions :

www.gpeaa.fr/actualites.html

GPEAA

21 rue de Bourgogne
03400 Yzeure

Olfaction et handicap

Le colloque international « Sensorialité et Handicap : Olfaction, mémoire et apprentissages » se tient à Paris les 27, 28 et 29 janvier 2009. Pointez-y votre nez ! Premier du groupe de travail "Sensorialité et Handicap", ce colloque est le fruit du rapprochement entre le CESG de Dijon (Centre Européen des Sciences et du Goût) et l'INS HEA de Suresnes (Institut National Supérieur pour le Handicap et les Enseignements Adaptés).

Préinscriptions et renseignements : dpri@inshea.fr
Tél. : 01 41 44 38 43.

Plus d'informations sur le site www.inshea.fr.



Formation et emploi

Forum pour l'emploi

Le samedi 11 octobre 2008, à la Cité des Sciences et de l'Industrie de Paris-La Villette, de grandes entreprises et l'Essec organisent le premier forum national pour la formation et l'insertion professionnelle des personnes déficientes visuelles. APPORTEZ VOTRE CV ! Ce forum a un seul objectif : permettre aux entreprises, au monde de l'éducation et aux déficients visuels d'échanger et de partager des solutions pour la formation et l'emploi de tous. Areva, Alcatel-lucent, Bouygues telecom, les Caisses d'Épargne, Cap Gemini, le Crédit Agricole, IBM, GMF, Thalès, PSA Peugeot-Citroen, BNP-Paribas s'investissent et seront sur place. Ouverture avec Gilbert Montagné et des

représentants du gouvernement à 10h00. Entrée gratuite.

Programme complet : <http://www.devisa.fr>

Agefiph

Depuis le mois de juillet, les services de l'Agefiph sont joignables à partir d'un numéro de téléphone unique, le 0 811 37 38 39 (coût d'un appel local), disponible du lundi au vendredi de 9h à 18h sans interruption. Ce numéro concerne les personnes handicapées et les entreprises.

Semaine pour l'emploi des handicapés

La 12ème semaine pour l'emploi des personnes handicapées se tient du 17 au 23 novembre 2008.

Toutes les infos sur le site : www.semaine-emploi-handicap.com



Lecture et édition adaptée

Médiathèque du Val d'Europe

La médiathèque du Val d'Europe (Seine-et-Marne) regroupe de nouveaux services à destination des personnes déficientes visuelles au sein de la salle

Louis Braille :

- portail internet respectant la norme WAI avec interface d'interrogation du catalogue en caractères agrandis et contrastés, fichier audio MP3 de description de la médiathèque

- accessibilité du bâtiment par balise sonore, lignes de guidage podotactiles, plan et bornes multisensoriels, signalétique braille, ascenseur équipé d'une synthèse vocale

- mise à disposition d'une collection de 650 livres lus (CD audio) et 250 livres en grands caractères

La salle Louis Braille est équipée de matériels informatiques adaptés : 2 postes informatiques avec Jaws et Zoomtext, plage de lecture braille, scanner A3 avec reconnaissance de caractères, imprimante braille, téléagrandisseur.

La salle Louis Braille est accessible sur rendez-vous les mercredis de 10h à 12h et de 14h à 16h, les jeudis de 16h à 19h, les vendredis de 12h à 15h. Une équipe de 3 personnes dont une

personne malvoyante est à votre service pour vous aider à la lecture des imprimés (livres, journaux, revues, documents personnels), et vous familiariser avec les outils informatiques.

Médiathèque du Val d'Europe

2 place d'Ariane

77700 Serris

Tél. : 01 60 43 66 28.

Mél : cyrilclavel@valeurope-san.fr

Site : <http://mediatheques.valeurope-san.fr>

Editions ESOPE

Esope Editions s'est spécialisée dans la transcription orale de tout texte écrit à destination principale des malvoyants. Dans ce cadre, elle leur propose de recevoir, sur abonnement payant, un certain nombre de périodiques. Cette transcription orale est effectuée par des professionnels de la voix, ce qui permet une lecture vivante et donc une écoute de grande qualité.

Tout comme un livre audio, les différents articles sont classés par rubrique dans un sommaire annoncé en début de magazine.

Les lectures sont disponibles sur CD et très prochainement en téléchargement sur le site d'Esope. Nous vous invitons à par-

courir le site www.esope-editions.com, ainsi vous pourrez écouter des extraits de lecture. Information et abonnement sur le site web ou alors au 02 40 05 83 18.

Association SESAME

Grâce à la collaboration entre l'association SESAME et Eurobraille, il est désormais possible de lire en braille et de façon autonome l'ensemble des ouvrages du catalogue SESAME sur l'assistant personnel Esys.

Renseignements :

Eurobraille

64 rue de Crimée

75019 Paris

Tél. : 01 55 26 91 00.

Mél : boutique@eurobraille.fr

www.eurobraille.fr

Benjamins média

Découvrez *Quoi, quoi, quoi ? Dit le chat...* un conte traditionnel des Indes, à écouter dès 5 ans, interprété par la conteuse Véronique Deroide, illustré par Magali Attiogbé et mis en musique par Benjamins média.

Livre CD + transcription braille : 23 €.

Benjamins média

Tél. : 04 67 52 98 42.

www.benjamins-media.org



Informations pratiques

Accessibilité et services bancaires

Le CIC et le Crédit Mutuel rendent leurs guichets automatiques bancaires (GAB) accessibles aux personnes malvoyantes, avec la synthèse vocale Acapela. Les automates bancaires récents sont équipés d'une prise jack facilement repérable et d'un clavier avec des touches qui ont des repères gravés pour une identification par les utilisateurs malvoyants et non-

voyants. Lorsque le client branche son casque audio ou son oreillette (fiche jack 3.5 mm), le distributeur de billets stoppe l'affichage sur écran et démarre le service de retrait de billets avec l'assistance vocale. Les instructions vocales guident ainsi le client dans le choix de la langue (français/anglais), l'introduction de la carte bancaire, la saisie et validation du montant du retrait, la saisie du code confidentiel, la récupération des

billets, du ticket et de la carte bancaire. Il est aussi possible d'obtenir une assistance vocale en cas de problème dans l'utilisation du GAB. La mise en place de cet accompagnement vocal va être effectuée sur 1300 guichets courant 2008 et tous les nouveaux distributeurs installés seront automatiquement équipés de synthèse vocale Acapela.



Informations pratiques

SNCF et chien guide

A la demande de l'ANMCGA (association nationale des maîtres de chiens guides pour aveugles), la SNCF a décidé de supprimer le billet spécial pour le chien guide codifié CH 99. Dorénavant, les maîtres de chiens guides n'ont plus à se procurer de billet pour leur chien. Lors des contrôles, ils devront avoir en leur possession la carte de chien guide et leur carte d'invalidité.

Si des difficultés apparaissent dans l'application de cette nouvelle disposition, vous pouvez contacter l'ANMCGA au 01 43 03 12 12.

Transports en Ile-de-France

La société Transport d'accompagnement scolaire propose ses services aux parents qui recherchent un transporteur pour les trajets domicile-établissement ou lieux de prise en charge (taxi, véhicule particulier), à Paris et en Ile-de-France.

EURL Transport d'accompagnement scolaire

Mme Monia Trabelsi

15 bis rue Curial

75019 Paris

Tél. : 06 14 67 76 41.

Mél : Trabelsi.m@noos.fr

Aides techniques et scolarité

Les élèves handicapés de Terminale peuvent conserver le matériel informatique adapté à leur handicap après avoir obtenu leur baccalauréat. Ce matériel ne sera pas réclamé par l'Éducation nationale qui le cède à l'issue du prêt accordé. Cette décision vise à encourager la poursuite des études des lycéens handicapés en leur évitant des démarches administratives lourdes lorsqu'ils accèdent à l'enseignement supérieur.

Méthode d'apprentissage du braille pour les personnes voyantes

Eric Obyn propose *J'apprends à lire le braille avec mes yeux*.

Cette méthode s'adresse aux personnes voyantes souhaitant apprendre rapidement le braille avec leurs yeux. Elle permet de découvrir l'essentiel du code braille (conforme au code de transcription braille des textes imprimés de 2006) et propose des exercices progressifs de lecture permettant de mémoriser le système imaginé par Louis Braille.

La méthode est vendue au prix de 40 € (chèque à l'ordre du SIDVEM).

Toute commande est à effectuer auprès du SIDVEM. La méthode vous sera envoyée dans un délai de 3 semaines :

SIDVEM

88 avenue Denfert Rochereau

75014 Paris

Tél. : 01 43 35 08 70.

www.sidvem.org

Code braille pour la chimie

Le code braille des notations chimiques, élaboré par la Commission évolution du braille français (CEBF), s'applique à compter du 1^{er} septembre 2008.

Il est disponible à la vente ou en téléchargement :

- À l'INJA, 56 boulevard des Invalides, 75007 Paris.

Tél. : 01 44 49 35 35.

Site : www.inja.fr

- À l'AVH, 5 rue Duroc, 75007 Paris.

Tél. : 01 44 49 27 27 (service

imprimerie : poste 2275 ou 2519).

Site : www.avh.asso.fr

Chien guide

L'association Mira Europe remet gratuitement des chiens-guides à de jeunes aveugles dès l'âge de 12 ans.

Pour que votre enfant bénéficie d'un chien-guide, véritable compagnon de liberté, il vous suffit

de remplir le formulaire de demande qui se trouve sur le site internet www.miraeurope.org, rubrique « Le chien-guide », accompagné des documents justificatifs, et d'adresser le tout à l'association, 71 chemin de Sabra, Quartier Velorgues, 84800 Isle sur la Sorgue. Votre demande sera étudiée par une équipe pluridisciplinaire, qui répondra dans les plus brefs délais.

MIRA EUROPE

71 chemin de la Tour de Sabran
Quartier Velorgues

84800 L'Isle sur la Sorgue

Tél : fax : 04 90 85 11 05

Email : contact@miraeurope.org

Site : www.miraeurope.org

Guide pratique pour les maîtres de chiens guides

La mutuelle Intégrance a réalisé un guide pratique *Pour bien prendre soin de son chien guide*, en partenariat avec l'ANMCGA (association nationale des maîtres de chiens guides d'aveugles). Le document est disponible sur simple demande et envoyé gratuitement sur CD, en fichier électronique ou en braille en appelant le 01 44 92 58 20 ou en envoyant un mél à dv@integrance.fr

Aide Handicap Ecole

L'Éducation nationale reconduit le dispositif « Aide Handicap Ecole » à la rentrée scolaire 2008-2009. Mis en place pour favoriser la scolarisation des élèves handicapés et répondre aux questions des familles, « Aide Handicap Ecole » est interrogeable par téléphone et par mél.

Tél. : 0 810 55 55 00.

Mél :

aidehandicapecole@education.gouv.fr



Loisirs, spectacles, culture

Ski de fond

L'Auberge nordique organise pour la saison 2008/2009 des séjours d'une semaine de ski de fond pour personnes déficientes visuelles : initiation technique, sorties promenades sur des pistes faciles et parfaitement damées.

Auberge nordique
Vallée du Bouchet - Lormay
BP 22 - 74450 Le Grand-Bornand
Tél. : 04 50 02 31 12.
www.auberge-nordique.com

Slam

José Licenziato, artiste aveugle, membre de l'UGAMPA (union générale des auteurs et musiciens professionnels aveugles) sort son nouveau disque, entre rap et slam.

Écoutez des extraits du CD sur Myspace :
<http://www.myspace.com/jopoz1>
Pour toute commande, envoyez un chèque de 10 € à l'ordre de José Licenziato à :
14 rue Salvan de Salies
81000 Albi

Domaine de Chantilly

Le domaine de Chantilly, qui réunit le château et le musée de Condé, le parc et les jardins, les grandes écuries et le musée vivant du cheval, rend son site et ses collections accessibles au public déficient visuel :

- * livrets en braille ou gros caractères d'aide à la visite audioguidée comportant également des reproductions en relief de chefs-d'œuvre des collections.
- * galerie tactile avec 8 bustes en marbre de personnalités célèbres.
- * visites tactiles du domaine
- * dans les grandes écuries, devant chaque box, fiches en braille et gros caractères présentant les chevaux et écuries.

Renseignements et réservations des visites tactiles auprès de Charlotte Drahé :

Tél. : 03 44 27 31 54.

Mél.:

charlotte.drahe@fondationdechantilly.com

Site :

www.domainedechantilly.com

Exposition sur les chauves-souris

La réserve naturelle régionale de Nyer (Pyrénées-Orientales) présente l'exposition permanente « Un monde renversant ». Plongez dans l'univers mystérieux des chauves-souris ! Pour le public malvoyant et aveugle, une maquette en relief du territoire de la réserve de Nyer offre une sensation tactile pour chaque occupation du sol. Certains éléments de l'exposition ont été reproduits en relief, et les légendes des objets en relief sont toutes transcrites en braille. Un lecteur MP3 permet de disposer d'une présentation sonore de l'exposition. Des livrets d'accompagnement en braille et gros caractères sont également fournis sur simple demande. Un cheminement podotactile permet un repérage facile dans l'espace et une autonomie de visite.

L'exposition, ludique et interactive, est gratuite et accessible à tous. Elle bénéficie du label « Tourisme et Handicaps » pour les 4 types de déficiences.

Renseignements :

Tél. : 04 68 97 05 56.

Mél : reserve.nyer@libertysurf.fr

Maison de la réserve de Nyer
6 carrer de la Font
66360 Nyer

Musée automobile de Bellennes

Le musée automobile de Bellennes, entre Moulins et Clermont-Ferrand, présente une exposition, régulièrement renouvelée, illustrant l'aventure automobile du vingtième siècle. Plus de 40 véhicules anciens vous

invitent à parcourir l'histoire de l'automobile dans toutes ses dimensions. Le musée propose aux déficients visuels des fiches transcrites en braille, un accueil personnalisé, une découverte tactile des collections...

Musée de l'automobile
Saint-Bonnet sur Tizon
03330 Bellenaves
Tél. : 04 70 58 39 73.

Mél

museebellenaves@wanadoo.fr

Musée de la sorcellerie

Dans le Cher, le musée de la sorcellerie a adapté la visite de ses collections pour les personnes déficientes visuelles : une main courante permet aux utilisateurs de suivre la scénographie en toute autonomie. Les explications sont données par des audioguides qui se déclenchent automatiquement. Des plaques tactiles ponctuent le trajet.

Le musée est labellisé

« Tourisme et Handicap » pour les quatre types de déficiences.

Musée de la sorcellerie
Concessault

18410 Blancfort

Tél. : 02 48 73 86 11.

www.musee-sorcellerie.fr

Parcours aventure

Pour que les parcours aventure et activités à sensation soient ouverts au plus grand nombre, Altaïs a développé sur le site de Consolation (Doubs) un parcours équilibre, un parcours aventure en forêt adapté (plateforme plus large, ateliers plus spacieux, signalétique adaptée à la déficience visuelle). A proximité de ce parcours, une via ferrata très facile ainsi qu'une tyrolienne géante sont à disposition du plus grand nombre.

Renseignements :

Altaïs

Tél. : 03 81 56 03 16.

Site :

www.altais-consolation.com



Loisirs, spectacles, culture

Jeux sur ordinateur

Nouveaux jeux chez Céciaa
Jeux sonores sur ordinateur :
Pyvox musical maze
Chrono souris
Pyvox 2
Tampokme (gratuit)
Jeux téléchargeables directement sur le site
www.ceciasa.com
Pyvox musical maze, Chrono Souris et Pyvox 2 sont au prix de 12 euros. Ils nécessitent une clef d'utilisation, permettant d'utiliser un jeu sur un ordinateur.
Renseignements auprès de Céciaa :
www.ceciasa.com
Tél. : 01 44 69 89 89 (Paris)
05 61 63 06 66 (Toulouse)
04 78 60 73 29 (Lyon)
04 91 33 95 91 (Marseille)

Cinéma en audiodescription

Le cinéma le Prado à Marseille propose chaque premier dimanche du mois une séance de cinéma en audiodescription. Le film est décrit en direct par un bénévole de l'association L'Œil qui écoute.
Tél. : 08 36 68 00 43.
www.cinema-leprado.com

Prix des « musées pour tous »

Le prix 2008 des « musées pour tous » a été attribué par le Ministère de la Culture conjointement au musée Ernest Cognacq de Saint-Martin de Ré et au château des ducs de Bretagne. D'une valeur de 25 000 €, le prix distingue une réalisation d'excellence et de bonne pratique en matière d'accessibilité.
Musée Ernest Cognacq
Hôtel de Clerjotte
17410 Saint-Martin-de-Ré
Tél. : 05 46 09 21 22.
Mél :
musee.st.martin@wanadoo.fr
Château des ducs de Bretagne
Tél. : 02 51 17 49 00.
Site : www.chateau-nantes.fr

Jardinage

Jardiner quand on ne voit pas ou peu pourrait paraître difficile ?
Quand doit-on planter, arroser... ? Quels produits utiliser, comment les doser... ?
C'est sans compter sur le nouveau service que proposent SDP Jardin et HandiCaPZéro : permettre à tous de bien choisir ses produits, d'en connaître l'usage et de profiter du savoir-faire et des conseils d'un expert dans ce domaine.
- Le catalogue produits SDP Jardin regroupant les marques Mandhala, Saint-Fiacre et Périllard est adapté.
Pour répondre aux besoins de l'ensemble des personnes déficientes visuelles, il est disponible gratuitement en braille et sur CD audio. Il est également consultable dans son intégralité sur le portail accessible de l'association handicapzero.org.
- Chaque produit SDP Jardin est doté, à la demande, d'une fiche technique en braille.
Ces 37 fiches ont également été mises en ligne sur handicapzero.org. Les conditionnements des produits Saint-Fiacre disposent d'un marquage braille.
- Un accès privilégié sur handicapzero.org est donné aux conseils et astuces d'Hubert le Jardinier toutes les semaines dans la rubrique dédiée.
Pour bénéficier du catalogue adapté ainsi que d'une ou plusieurs fiches techniques, commande en ligne sur handicapzero.org ([rubrique Conso - Nature et jardin](#)) et à partir de s-d-p.fr ou appel au 0800.39.39.51 (numéro vert d'Handicapzéro - gratuit depuis un poste fixe en France métropolitaine).
Pour accéder aux conseils jardinage sur handicapzero.org : [Conseils d'Hubert le Jardinier](#).

Théâtre

L'association Accès Culture rend accessibles les spectacles vivants (théâtre, opéra, danse). Retrouvez sur le site de l'association le programme de la saison 2008-2009 à Paris et en région. Vous pouvez également recevoir le programme en braille ou gros caractères sur simple demande.
Accès Culture
Tél. : 01 53 65 30 74.
Mél : accessculture@magic.fr
www.acces-culture.org

Cinéma

La palme d'or 2008 *Entre les murs* de Laurent Cantet est au cinéma, avec audiodescription aux cinémas MK2 Quai de Seine et l'Arlequin à Paris.

Zizi sexuel, l'expo

"Zizi sexuel l'expo ! L'amour et la sexualité expliqués aux préados" est présenté à la Cité des Sciences et de l'Industrie jusqu'au dimanche 4 janvier 2009. Le livret d'accompagnement tactile sera donné gracieusement à toutes personnes le demandant auprès de Hoëlle Corvest :
Tél. : 01 40 05 75 35.
Mél. : h.corvest@cite-sciences.fr



Annonces

Cours de piano à Lyon

Professeur de piano non-voyant, braille, expérimenté, titulaire d'un master de composition, je propose des cours de piano pour tous à Lyon.

J'ai enseigné dans une école de musique, auprès d'adolescents, et donné de nombreux cours particuliers. Les enfants souhaitant apprendre la musique, les étudiants et les adultes sont les bienvenus.

Quels que soient l'âge et le niveau de l'élève, la musique doit rester un plaisir, un espace d'épanouissement pour chacun. Nous essaierons donc d'allier la technique au plaisir, en choisissant les morceaux et les styles les plus adaptés à chacun, en fonction de son niveau, de ses aptitudes et de ses goûts.

Les cours ont lieu à mon domicile. Le premier cours est gratuit.

Mon numéro est le 04 27 11 67 54 et mon e-mail est : vlad.dragomir@neuf.fr.
Musicalement, Vlad

Aides techniques

Bonjour,
J'habite à Pessac près de Bordeaux, je suis malvoyante. Je vends un Clio (32 caractères) qui est assez ancien mais qui fonctionne encore très bien, son prix est de 400 euros. Il est vendu avec le manuel d'utilisation en noir et en braille, 2 batteries rechargeables, le câble pour le relier à un ordinateur, ainsi que le CD du logiciel. Je vends également une imprimante index basic D, quasi neuve qui date de 4 ans mais je ne m'en suis presque jamais servi. Son prix est de 1300 euros.

Si vous êtes intéressés par l'un de ces outils, contactez-moi par e-mail : jessica.lafort@free.fr, ou par téléphone au 05 56 31 12 68.

Cordialement,
Jessica Lafort

Musée du braille

Depuis plus d'un an maintenant, j'ai eu une petite idée, celle de créer un petit musée du braille à Nancy. Je suis donc à la recherche de matériel ancien (toutes sortes de machines braille mécaniques, de tablettes anciennes et récentes, sous toutes les formes, toutes sortes de poinçons), de matériel au quotidien (montres, réveils, etc même en panne), de matériel braille de bricolage et autres, de livres très anciens (Valentin Haüy, écriture en relief), également du matériel électronique tels que l'Optacon, DeltaBraille, DTS, Mistel, Tela-touche...

Bref, si vous voulez m'aider à agrémenter mon futur petit musée, je suis prêt à recevoir ou à acheter tout ce qui concerne le braille et qui ne vous sert plus. Par ailleurs, je cherche à acheter une plage braille 40 cellules récente.

Pour me contacter :
roger.dimatteo@laposte.net ou
06 77 79 32 89 ; merci d'avance.



Internet

Audiodescription

Six audiodescripteurs se sont réunis pour créer un site internet d'information et de réflexion sur l'audiodescription :

<http://www.audiodescription.fr>

Vous y trouverez, entre autres, une charte de qualité de l'audiodescription, une présentation de l'équipe, un historique, un catalogue d'une centaine de films décrits ainsi qu'une rubrique "actualités"...

Records

Le site

www.ehandicapworldrecords.org a été lancé le 26 mai dernier. Son objectif est d'accompagner les personnes handicapées dans l'accomplissement d'un défi et de le valider.

FONGECIF

Le FONGECIF (fonds de gestion du congé individuel de formation) met en ligne son site internet entièrement accessible, réalisé dans le respect des normes établies par la WAI (web accessibility initiative) : www.accecif.fr

Ce site présente les trois dispositifs du Fongecif :

- * Le bilan de compétences
- * La validation des acquis de l'expérience
- * Le congé individuel de formation

Une rubrique est consacrée aux situations de handicap. Les internautes trouveront sur accecif.fr les coordonnées du FONGECIF de leur région.

Blog

Lucile, devenue aveugle, à la suite d'une maladie, vous fait partager sa passion des oiseaux et plus particulièrement des chouettes et hiboux sur son blog :

<http://plumedechouette.skyrock.com/>

Colloque sur le livre numérique

Les actes du colloque organisé par BrailleNet le 23 juin dernier sur le thème « livres numériques accessibles, de Word à Daisy » sont disponibles en ligne sur le site de l'association :

<http://inova.snv.jussieu.fr/evenements/colloques/daisy/Actes/>



Internet

Word accessible

Le guide *Créer des documents accessibles avec Microsoft Office Word 2007* réalisé par Microsoft France est téléchargeable en ligne :

<http://www.microsoft.com/downloads/details.aspx?FamilyID=cabba7da-4e34-4ffc-ac3b-596110cf9bc9&displaylang=fr>

L'école pour tous

L'Education nationale et le CNDP (centre national de documentation pédagogique) ont mis en place un site web pour répondre à toutes les questions que peuvent se poser les enseignants qui accueillent des élèves handicapés : retrouvez des fiches pratiques sur les différents handicaps et l'enseignement, des liens vers les ressources utiles, les textes officiels...
www.lecolepourtous.education.fr

Film sur Louis Braille

A l'occasion du bicentenaire de la naissance de Louis Braille, visionnez un film réalisé par l'INCA (institut national canadiens pour les aveugles) retraçant sa vie :

<http://www.sendspace.com/pro/dl/x46pms>

Liste de discussion

Braille Musique Infos s'adresse à toutes les personnes concernées par le braille musical : enseignants, transcripteurs, utilisateurs amateurs ou professionnels :

<http://fr.groups.yahoo.com/group/braillemusiqueinfos/>

Free

Depuis le 15 août 2008, le site de Free est accessible aux déficients visuels grâce à l'utilisation des standards du Web.

www.free.fr

Jeu vidéo consacré au handicap

Handicap International et Ubisoft lancent le premier jeu vidéo consacré au handicap. Gratuit, il est téléchargeable depuis le site www.handigosolidaires.com.

Pour Handicap International, il s'agit d'utiliser « le média le plus prisé par les jeunes pour les sensibiliser et les mettre en situation de handicap, sans plonger dans le pathos ».

Enquête en ligne

ODIT Ile-de-France et l'association Tourisme et Handicap lancent une étude nationale sur les conditions d'accès aux vacances et au tourisme des personnes en situation de handicap.

Vous pouvez apporter votre témoignage en répondant au questionnaire disponible en ligne : http://www.crlenligne.com:80/appele_questionnaire.php?ressource=858&rubrique=907



Législation

Retraite des parents d'enfants handicapés

La majoration de durée d'assurance pour enfant handicapé est désormais attribuable aux assurés bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) et, soit du complément d'allocation, soit de la prestation de compensation du handicap (PCH).

Circulaire CNAV n°2008/48 du 29 août 2008.

Allocation compensatrice et accueil en MAS

La réduction d'allocation compensatrice n'est opérée que pendant les jours de prise en charge effective de la personne handicapée dans l'établissement. L'allocation doit donc être versée lorsque le résidant s'absente de l'établissement le week-end.

Décision du Conseil d'Etat n° 287723 du 21 mai 2008.

AAH

L'allocation adulte handicapé (AAH) est revalorisée de 3,9 % au 1er septembre 2008, conformément à l'annonce faite le 25 mars dernier par le chef de l'Etat, après une première revalorisation de 1,1 % en janvier. Son montant est de 652,60 € par mois.